

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 148 (2014)

Artikel: Des céramiques aux hommes : étude céramique des premiers horizons fouillés sous la cathédrale Saint-Pierre de Genève (1er millénaire av. J.-C. - 40 apr. J.-C.)
Autor: Haldimann, Marc-André
Kapitel: 5: Description des horizons
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835799>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5. Description des horizons

Ce chapitre est conçu comme une présentation synthétique de la configuration de la colline, des caractéristiques du terrain naturel et des six horizons successifs formant le champ de notre étude. Le choix d'une description courte est conforme à la délimitation de notre sujet (voir *supra*, chap. 2.2) et découle de la répartition des tâches dans le cadre de la publication du site (voir *supra*, chap. 4).

5.1. Terrain naturel (chap. 7)

Le substrat est composé d'une alternance de sables et de graviers propres d'origine glaciaire. La configuration originelle de ce secteur de la colline comporte une pente régulière vers le nord, sans rupture perceptible entre la Taconnerie et la rue du Cloître; elle est plane dans l'axe est-ouest sur toute la longueur fouillée. Les dépôts glaciaires sont scellés par un paléosol résultant de la colonisation végétale de la colline.

5.2. Horizon 1 (Bronze final –

La Tène, chap. 8; fig. 8.1a)

Un puissant remblai de moraine remaniée s'étend sur au moins 400 m² et est conservé sur une hauteur de 0,6 à 1,4 m sous le chœur de la cathédrale. Sa base est établie sur le paléosol (voir chap. 5.4); elle est à son tour scellée par les remblais de l'horizon 3

(fig.5.3). A défaut de prélèvements de C¹⁴, les 17 tessons piégés à la surface du paléosol scellé par le remblai de moraine remaniée établissent une fourchette chronologique large entre l'Âge du Bronze final et la Tène. L'interprétation du tertre résultant est en discussion; une fonction funéraire est envisageable en regard des particularités de l'activité humaine observées dans son voisinage pendant les horizons 3 et 4.

5.3. Horizon 2 (150 – 120 av. J.-C.,

chap. 9; fig. 9.1a)

Recueillie sur toute la surface fouillée excepté sous le tertre de l'horizon 1, la céramique issue de la surface du paléosol est considérée comme une forme de « pollution » du milieu naturel. Nous avons choisi dans un premier temps de la regrouper et de l'étudier comme un horizon distinct afin de dater et d'évaluer les débuts de la fréquentation humaine généralisée de ce secteur de la colline. La proximité chronologique manifeste des céramiques provenant des sols de gravier scellant le paléosol à la rue du Cloître et sous le parvis, de même que celles issues de structures anthropiques (petites fosses ou trous de poteaux) scellées par le bâtiment B1 à la Taconnerie, ont imposé la révision de notre analyse. Présentés en commun, ces mobiliers datent la fréquentation anthropique précédant l'aménagement des premières structures pérennes observées qui, elles, apportent un *terminus post quem* pour cet horizon.

5.4. Horizon 3 (120 av. J.-C. – 70 av. J.-C., chap. 10; fig. 10.1a)

Cet horizon regroupe les structures établies après la première occupation anthropique généralisée ainsi que le remblai qui les scelle. Sous la rue du Cloître, un four de potier (F1) ménagé dans le sol en gravier de l'horizon 2 a été mis en évidence. La cour Nord abrite un « groupe » de fosses (F2) et une autre fosse (F3) ainsi qu'une zone de remblai scellant un litage de gravier. La nef est marquée par la mise en œuvre d'un bâti en bois (B4) au pied du tertre de l'horizon 1, non loin d'une fosse au comblement singulier (F4) et de deux autres fosses (F5 – 6) évoquant des pratiques funéraires. Au sud, sous la Taconnerie, un bâtiment important fondé sur des sablières basses et aux parois ornées de fresques (B1), flanqué de deux autres édifices (B2 et B3), est établi sur les vestiges anthropiques de l'horizon 2. Une rue axée nord-sud borde la façade orientale de ces bâtiments. Sous le parvis, deux fosses (F12 – 13) ont été dégagées dans le sol en gravier antérieur (horizon 2) matérialisant probablement une place, peut-être entourée par des abris ou des structures légères. L'interprétation globale des vestiges et du mobilier révèle une composante monumentale (bâtiments B1 – B3), publique (place entre le parvis et la cour Nord ?) et funéraire (tertre sous la nef).

La destruction des bâtiments B1 et B2 est subite: un incendie détruit les deux édifices en piégeant le vaisselier contenu dans une pièce de la demeure B1. Sous la nef, le bâti B4 est détruit et partiellement arasé, peut être en relation avec une inhumation voisine (F7). La clôture de l'horizon est marquée par un important remblai fouillé dans la cour Nord, sous le parvis et, dans une moindre mesure, sous la nef.

5.5. Horizon 4 (70 – 40 av. J.-C., chap. 11; fig. 11.1a)

La rue du Cloître livre une fosse (F14) et la cour Nord des litages graveleux précédant le tracé de la rue orientale. La nef abrite une aire plane ménagée au pied du tertre, à l'emplacement du bâti B4. Elle est peut-être délimitée sur son côté ouest par une clôture et une rigole qui la séparent de charges de gravier dont la nature est en discussion (extrémité orientale de la place, puis tracé de la rue orientale ? Voir *infra*, chap. 5.6). Une seconde rue est reconnue

entre le parvis et la Taconnerie; dénommée rue occidentale, elle traverse en diagonale ces deux secteurs. Elle est bordée par une fosse (F16) témoignant explicitement de pratiques rituelles et, plus en amont, par le dépôt du trésor monétaire allobroge mis au jour en 1984²⁵. Le parvis abrite une seconde fosse au comblement singulier (F15) et une recharge de gravier évoquant toujours l'idée d'une place.

Sous la Taconnerie, l'emplacement des bâtiments B1 à B3 est laissé à l'abandon dans un premier temps; un puissant remblai clôture ensuite ce secteur peu avant l'élargissement de la rue orientale, aussi repérée sous la nef.

5.6. Horizon 5 (40 av. – 10 apr. J.-C., chap. 12, fig. 12.1a)

Dans la rue du Cloître, le four de potier et son alandier, comblés à la fin de l'horizon 3 (F1), sont scellés par un bouchon d'argile livrant un pot entier. Plus en amont, dans la cour Nord, la rue orientale est fonctionnelle et bordée par un nouveau bâtiment (B9, horizon 5b); elle est également manifeste dans la nef et sous la Taconnerie. Sous la nef, un ou plusieurs bâtiments en terrasse (B8a – B8b) établis en limite nord-ouest du tertre protohistorique nécessitent son arasement partiel. Leur articulation complexe est terminée par un mur de terrasse au nord et par un accès à la rue orientale vers l'ouest; des aménagements sont probablement en relation avec l'inhumation F7.

Sous la Taconnerie, un second bâtiment (B7) est construit entre les rues est et ouest, juste en contrebas de leur carrefour. Sous le parvis, deux fosses (F17 – F18) et un dépôt autour du foyer établi sur le scellement de la fosse F15 (horizon 4) sont ménagés dans un espace toujours vierge de constructions connues.

5.7. Horizon 6 (10 – 40 apr. J.-C., chap. 13; fig. 13.1a)

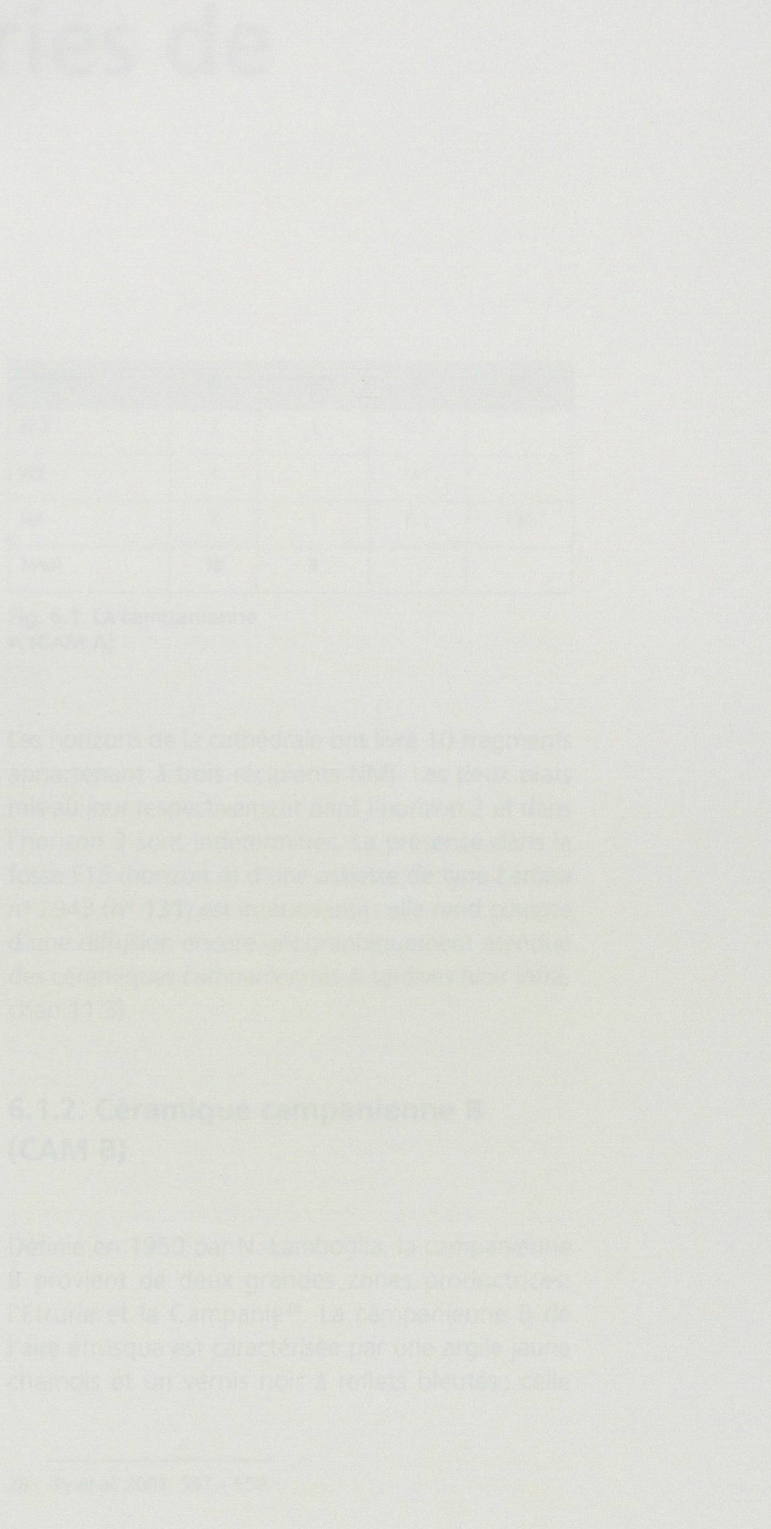
La cour Nord abrite dorénavant deux édifices construits de part et d'autre de la rue orientale, le bâtiment (B9) étant doté d'un vis-à-vis (B12); ils sont tous deux situés en contrebas de la terrasse du ou

²⁵ Koenig 1999; Campagnolo 1999; Dhénin 2002.

des bâtiments B8a – B8b. Ces derniers sont détruits au profit d'un ou de deux bâtiments (B11a – B11b) érigés vers 17 apr. J.-C. sur le même emplacement. Dans le jardin sud, un nouvel habitat de plan quadrangulaire est implanté (B10). Sous la Taconnerie, le bâtiment B7 est doté de nouveaux sols respectivement en mortier et en terre battue sur un radier de grosses pierres. Tous les bâtiments établis sur le côté est de la rue orientale seront détruits vers 50 apr. J.-C. par un incendie. Le rôle de coupe-feu de cette voirie est parfaitement attesté, les niveaux contemporains mis en évidence à l'ouest de son tracé étant préservés.

5.8. Et au-delà...

Notre enquête dédiée au mobilier des horizons les plus anciens se conclut avec cette disparition abrupte des bâtiments en bois. Il est pourtant nécessaire d'évoquer l'importance de cet incendie qui, bien que sectoriel, est le prélude d'un remodelage complet de la zone fouillée. Peut-être déjà construit plus anciennement en architecture mixte, un puissant bâtiment maçonné aux salles ornées de fresques est implanté dès 50 – 70 apr. J.-C. sur toute la largeur disponible entre les rues orientale et occidentale, occupant ainsi une partie importante du promontoire septentrional de la colline. Le secteur méridional (Taconnerie) est également transformé par la mise en œuvre de plusieurs bâtiments en architecture mixte (solins maçonnés et élévations en pans de bois). En revanche, l'espace situés sous le chœur est désormais vierge de toute construction : remblayé et clôturé par des murs maçonnés, il demeure vide jusque vers la fin du II^e siècle apr. J.-C.



5.1.2. Céramique campanienne B (CAM B)

Définie en 1900 par N. Lamboglia, la Campanienne B provient de deux grandes zones productrices, l'Éurie et la Campanie¹⁷. La Campanienne B de type étrusque est caractérisée par une argile jaune clair et un vernis noir à reflets bleutés, celle

